

# La Côte d'Ivoire compte refermer rapidement la campagne cotonnière désastreuse de 2022/23

La Côte d'Ivoire compte dès la prochaine campagne cotonnière (2023/24) retrouver son niveau de production d'avant l'invasion des insectes ravageurs et se préparer à l'atténuation du changement climatique avec la mise en œuvre du projet Résilience des systèmes cotonniers du nord de la Côte d'Ivoire (Resco).

Lors du Salon international de l'Agriculture (SIA) à Paris, l'Organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton en Côte d'Ivoire (Intercoton) a tenu un panel en présence notamment du directeur exécutif de l'organisation, Silue Siontiamma Jean-Baptiste, du directeur des systèmes informatiques, études et prospectives du Conseil Coton Anacarde et du responsable équipe projet de l'Agence française de développement (AFD).

Comme une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a été frappée par des invasions massives des insectes ravageurs, les jassides, qui ont divisé par près de deux les rendements ainsi que la production de coton (voir tableau ci-dessous). Ces insectes étaient déjà présents auparavant mais ils ont muté ce qui a créé une résistance aux insectes. Or, affirme les panelistes, cette résistance n'a pas été anticipée.

Depuis lors de nouveaux produits ont été testés avec succès ce qui devrait permettre à la Côte d'Ivoire de retrouver des volumes de production conséquents. L'appui de l'Etat a été aussi déterminant. Aux FCFA 28 milliards de subventions aux cotonculteurs pour faire face à la hausse du coût des engrais au début de campagne se sont ajoutés FCFA 34,5 milliards au titre de l'impact sur des jassides sur les producteurs. Les sociétés cotonnières, qui vraisemblablement feront face à des défauts de contrat, n'ont pas bénéficié d'aide de l'Etat. Mais « *les défauts de contrat ne sont pas la question centrale, le plus important est la survie de la filière sur les prochaines campagnes et de soutenir les producteurs pour qu'ils restent engagés* », souligne Jean-François Touré, directeur général de la Seco et président de l'Association professionnelle des sociétés cotonnières de Côte d'Ivoire (Aprocot-Ci).

L'objectif est d'atteindre 528 754 tonnes en 2023/24, soit sensiblement le même niveau qu'en 2021/22 (539 623 tonnes), contre 269 300 tonnes.

	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Nombre de producteurs	132 268	131 315	134 145	140 853
Production (tonne)	559 483	539 623	259 300	528 754
Rendement (kg/ha)	1 258	1 135	656	1 250
Revenu brut des producteurs (FCFA millions)	166 411	160 538	82 137	162 592

*Source : InterCoton*

Alors que le changement climatique est déjà à l'œuvre en Côte d'Ivoire et impacte la production cotonnière par la modification des saisons des pluies, la perturbation du calendrier cultural, la hausse des températures, la perte de la fertilité des sols, etc., le projet Resco vient d'être lancé.

D'un coût de €68 millions, dont €40 millions de l'AFD, 21,6 millions d'Intercoton et le solde par l'Etat ivoirien, le projet agira sur quatre composantes. La durabilité des systèmes cotonniers sera appréhendée par la recherche, les champs écoles, la mise en place de cordons pierreux pour et de haies vives et la création d'une unité de délintage. Le deuxième volet concerne la mécanisation (culture attelée, tracteurs, drones), la professionnalisation des producteurs et la mise en place d'activités génératrices de revenus pour les femmes. Afin d'améliorer la commercialisation seront construits des cases de stockage, réhabilitées des pistes rurales et les capacités de classement de la fibre seront enrichies de deux nouvelles chaînes HVI 1000-M-100. Enfin, sur le volet institutionnel une attention sera notamment portée à la formation sur les effets du changement climatique.